



Présidence : Slovénie

576ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 3 novembre 2005

Ouverture : 10 h 35
Suspension : 13 h 20
Reprise : 15 h 35
Clôture : 16 h 25

2. Président : M. J. Lenarčič

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DE
L'OTAN, S. E. M. JAAP DE HOOP SCHEFFER

Président, Secrétaire général de l'OTAN, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1087/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1086/05), Fédération de Russie, Arménie, Kazakhstan, Norvège (PC.DEL/1090/05), Kirghizistan (PC.DEL/1100/05 OSCE+), Canada (PC.DEL/1104/05 OSCE+), Serbie-Monténégro (PC.DEL/1095/05), Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/1091/05)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE DE L'OSCE
POUR LES MINORITES NATIONALES

Président, Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCNM.GAL/4/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et l'ex-République yougoslave de

Macédoine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1088/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1097/05), Fédération de Russie (PC.DEL/1089/05 Restr.), Kazakhstan, Arménie, ex-République yougoslave de Macédoine, Kirghizistan (PC.DEL/1101/05 OSCE+), Canada (PC.DEL/1103/05 OSCE+), Serbie-Monténégro (PC.DEL/1094/05), Roumanie, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/1092/05), Géorgie, Lettonie

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Elections parlementaires en Azerbaïdjan, prévues le 6 novembre 2005* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration), Azerbaïdjan (PC.DEL/1080/05)
- b) *Négociations sur un règlement du conflit transnistrien, tenues à Chisinau et Tiraspol (Moldavie), les 27 et 28 octobre 2005* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; ainsi que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1083/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1096/05), Fédération de Russie (PC.DEL/1082/05 Restr.), Moldavie (PC.DEL/1081/05), Ukraine, Président
- c) *Cas de Mme E. Urlaeva et de M. S. Umarov en Ouzbékistan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1098/05), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1084/05), Suisse, Ouzbékistan
- d) *Affaire du partenariat avec des ONG en Biélorussie* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; ainsi que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1085/05), Biélorussie

Point 4 de l'ordre du jour : COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE

Président, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine,
Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1102/05), Fédération de Russie, Canada (PC.DEL/1105/05 OSCE+), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1099/05), Ukraine

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA REVISION DU BUDGET UNIFIE DE 2005

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 691 (PC.DEC/691) sur la révision du budget unifié de 2005 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice : Président

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Président

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Présidence de l'OSCE en 2009 : Kazakhstan (annexe)

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 novembre 2005 à 10 h 00, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/576
3 novembre 2005
Annexe

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

576ème séance plénière
PC Journal No 576, point 8 de l'ordre du jour

DECLARATION DE LA DELEGATION DU KAZAKHSTAN

Merci, Monsieur le Président,

J'ai pour instruction de porter à votre attention et de corriger certaines versions, relatées dans la presse, des observations formulées le 31 octobre par le Ministre kazakh des affaires étrangères, Kassymzhomart Tokaev, au *Mazhilis* – la chambre basse du Parlement – qui pourraient être interprétées par certains d'une manière qui fausserait ses propos.

Je tiens à insister sur le fait que, ni dans son discours liminaire, ni au cours de la séance de questions-réponses avec des membres du Parlement kazakh, le Ministre n'a mentionné de changement dans la date de la candidature de mon pays à l'exercice de la présidence de l'OSCE. En conséquence, je confirme que la candidature du Kazakhstan à la présidence en 2009 reste valable et intacte.

Je voudrais assurer à nouveau mes distingués collègues et partenaires que ma délégation reste, comme toujours, pleinement disposée à leur fournir toutes les informations nécessaires concernant des sujets d'intérêt, et à les inviter à nous contacter si besoin est pour obtenir des éclaircissements.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir faire figurer la présente déclaration dans le journal de cette séance du Conseil permanent.